



Rapport d'activités

2015



Yvelines
Le Département

Le Département des Yvelines, partenaire du développement

Publication éditée par YCID - avril 2016
Conception et réalisation : Trente Février

Sommaire

Édito	05
YCID, mode d'emploi	07
Le fonctionnement statutaire d'YCID	08
L'accompagnement et le financement des projets	10
La promotion de la coopération internationale en Yvelines	14
L'appui aux relations économiques vers l'Afrique	16
Les comptes d'YCID	18
Les orientations pour 2016	19



La coopération décentralisée et la solidarité internationale, un investissement d'avenir pour nos territoires.

YCID, c'est le nouveau nom pour la coopération internationale des Yvelines, pour les Yvelines et avec les Yvelinois.

Un nouveau nom pour traduire une évolution en profondeur de la façon de coopérer mais aussi de conduire l'action publique.

YCID, c'est la réunion du Département, des associations, des collectivités locales, des acteurs économiques qui souhaitent ensemble mettre le territoire yvelinois en dynamique de solidarité et de coopération

culturelle, technique et économique avec les pays en voie de développement, et particulièrement ceux dont sont originaires de nombreux Yvelinois.

C'est aussi une manière de faire collectivement comprendre à nos habitants que l'évolution du monde rend incontournable cette solidarité, cette coopération, qui ne peuvent être réduites à celles de l'Etat. YCID est enfin une manière d'associer tous les acteurs concernés à la conduite, l'évolution et la transparence d'une politique publique.

Lorsque Pierre Bédier m'a sollicité pour assurer la présidence de YCID, je n'ai pas hésité : mon parcours personnel, ma vie professionnelle et mes mandats électifs successifs ont toujours inclus cette dimension de solidarité internationale. Ils reflètent aussi, je l'espère, une sincérité et constance dans l'engagement.

Et je suis heureux de vous dire qu'aujourd'hui YCID est en ordre de marche avec plus de 100 adhérents et un programme d'action, d'accompagnement et de soutien à de nombreux projets. L'année 2015 était celle du démarrage. 2016 sera, je le pense, une année de reconnaissance générale de la qualité de ce dispositif par les autorités nationales et agences de développement en charge de ces questions, mais je souhaite surtout que cela permette la plus grande sensibilisation des Yvelinois à cette impérieuse nécessité de l'implication de nos territoires dans la solidarité internationale. Avec l'ensemble de leurs acteurs locaux, ces territoires ont l'expérience du développement durable, de la gouvernance locale partagée, ils doivent alors accompagner sur ce même chemin les territoires en développement dans d'autres pays. L'investissement de nos territoires en solidarité internationale et en coopération est un investissement d'avenir pour les Yvelines et pour la France. Comment imaginer en effet un avenir pour nos territoires si le reste du monde s'ancre dans le sous-développement avec son lot d'atteintes à l'environnement global, à la dignité de l'homme, avec ses exodes massifs économiques ou politiques. Dans notre «monde-village», tout se qui se passe loin à des répercussions au plus près de nous.



Alors je souhaite qu'YCID persuade toujours et encore de la nécessité de cet investissement d'avenir qu'est la coopération.

Je souhaite enfin dire ma reconnaissance à Pierre Bédier pour avoir mis, il y a déjà dix ans, les Yvelines sur cette trajectoire et de l'y avoir maintenue.

Jean-Marie TETART
Président d'YCID
Député-Maire des Yvelines

Les chiffres de l'année 2015



▲ Ecole maternelle Gourel Serigné, Matam (Sénégal)

10 membres fondateurs

111 candidats à l'adhésion

29 projets financés

3 représentants à l'étranger

326 911 € dépensés

YCID, mode d'emploi

Créé comme un outil de mise en œuvre de la politique départementale « Yvelines, partenaires du développement », « YCID » est un groupement d'intérêt public doté de l'autonomie juridique

et financière, régi par la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration du droit. Il est soumis, pour ses achats, à l'ordonnance 2005-649 du 6 juin 2005 relatif aux entités publiques non soumises au Code des marchés publics, et pour sa comptabilité, au régime de droit public applicable aux collectivités départementales. Ce cadre juridique fait d'YCID **une structure publique présentant les mêmes garanties de transparence qu'une collectivité locale.**

Les objectifs poursuivis par YCID sont **la promotion et la valorisation des initiatives de coopération internationale du territoire des Yvelines** : à proprement parler, YCID n'exerce pas d'activités à l'international, mais aide les acteurs de son territoire dans leurs actions à l'étranger. Progressivement, passée la phase de création, YCID limite ses aides aux organisations qui en sont membres. Les moyens d'YCID proviennent dans leur majorité d'une mutualisation des ressources de ses membres (budget, ressources humaines, locaux...), conformément aux principes directeurs des groupements d'intérêt public. Le Département des Yvelines en est le principal contributeur.

YCID est fondé par une **convention constitutive** signée par tous les membres et soumise à l'approbation du Préfet des Yvelines. Chaque modification de la convention, par exemple lors de l'acceptation de nouveaux membres, doit faire l'objet de délibérations concordantes des membres et d'une nouvelle validation préfectorale. Ces procédures expliquent qu'YCID n'accepte de nouveaux membres qu'une seule fois par an, pour éviter de multiplier les démarches administratives.

L'**adhésion à YCID est ouverte à toute structure en Yvelines** dont l'objet est lié à la coopération internationale, ou des structures hors Yvelines ayant des activités effectives sur ce territoire. Les adhérents sont répartis au sein de l'Assemblée générale par collèges, représentant les différents types d'acteurs (associations, collectivités, entreprises...), qui choisissent leurs délégués au Conseil d'administration.

Les activités d'YCID se composent de 5 pôles d'intervention



Le fonctionnement statutaire d'YCID

YCID est né en 2015, suite à l'arrêté préfectoral pris le 13 mars. Ses activités ont réellement démarré en juin, une fois mis en place ses

règles internes, les procédures de communication avec le Trésor public et le vote de son budget. Après six mois d'exercice, YCID a confirmé son attractivité auprès des acteurs du territoire, en recevant 111 demandes nouvelles d'adhésion.

Assemblée générale

Après avoir été réunie le 10 décembre 2014 dans sa forme constitutive, l'Assemblée générale a tenu sa première session ordinaire le 10 décembre 2015, en présence des 10 membres fondateurs (Département des Yvelines, ville de Houdan, ville de Mantes-la-Jolie, ville de Viroflay, associations FADERTA, FADERMA, Mali Médicaments, RACIVS, club d'entreprises Eco21, Service départemental d'incendie et de secours). Elle avait pour objet principal d'adopter la nouvelle convention constitutive, prélude à l'accueil de nouveaux membres.

Les collèges de l'Assemblée générale

- Collège 1 : Département des Yvelines (60% des droits de vote)
- Collège 2 : collectivités territoriales et groupements (10% des droits de vote)
- Collège 3 : associations de solidarité internationale (10% des droits de vote)
- Collège 4 : secteur privé et chambres consulaires (10% des droits de vote)
- Collège 5 : autres établissements (10% des droits de vote)

Chaque collège désigne ensuite 1 représentant (5 pour le Département des Yvelines) au Conseil d'administration.

Première réunion d'information sur les modalités d'adhésion à YCID le 18 septembre) ►



Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois, sous la Présidence de Jean-Marie TETART, Député-Maire de Houdan, membre du collège Département des Yvelines. Il a notamment adopté le règlement intérieur, le règlement financier, le budget primitif et ses modifications, ainsi que toutes les mesures encadrant les aides et services proposés par YCID.

Commissions de travail

YCID a créé statutairement trois commissions de travail :

- Commission « soutien aux acteurs yvelinois » : présidée par Jean-Marie TETART, elle a notamment pour rôle d'examiner les demandes de financement de projets de développement. Elle s'est réunie 3 fois en 2015.
- Commission « animation du territoire » : présidée par Lahbib EDDAOUIDI, elle est responsable des orientations et de la supervision des activités événementielles et de sensibilisation dans les Yvelines. Elle s'est réunie une fois.
- Commission « développement économique » : elle n'a pas été mise en place en 2015.

Effectifs

La convention constitutive prévoit que le Président est également le Directeur du groupement, fonction non-rémunérée. YCID a compté dans ses effectifs en 2015 :

- 3 agents, 1 apprenti, 1 stagiaire mis à disposition par le Département des Yvelines, pour 2/3 de leur temps de travail. Il s'agit du personnel de la Mission coopération internationale du Département. Cette mise à disposition est effectuée à titre gracieux ;
- 3 représentants à l'étranger (2 au Sénégal, 1 au Togo), sous statut de volontaire de solidarité internationale, mis à disposition d'YCID, dans le cadre d'un marché public, par l'opérateur La Guilde européenne du RAID agréé par le Ministère des affaires étrangères.



La campagne d'adhésion 2015

YCID intègre de nouveaux membres par « promotions annuelles », afin de limiter les démarches administratives liées à la modification de la convention constitutive. L'année 2015 constituait un véritable test pour mesurer l'adhésion des acteurs territoires à cette démarche de gouvernance concertée de la coopération internationale en Yvelines.

Pour promouvoir cette adhésion, YCID a ainsi animé 5 réunions territoriales (Versailles, Mantes-la-Jolie, Les Mureaux, Poissy, Trappes-en-Yvelines), organisé deux rencontres spécifiques avec les syndicats d'eau et d'assainissement et des entreprises, participé à l'Université des Maires des Yvelines et multiplié les rencontres bilatérales avec les acteurs. Les candidats ont eu jusqu'au 1^{er} novembre pour se déclarer. 112 nouvelles candidatures ont été présentées, et 111 acceptées par le Conseil d'administration.

	Membres fondateurs	Nouveaux candidats
Collège 1 (Département)	1	
Collège 2 (collectivités)	3	15
Collège 3 (associations)	4	91
Collège 4 (entreprises)	1	5
Collège 5 (autres)	1	

L'accompagnement et le financement des projets

Pour démarrer ses activités, YCID s'est inscrit dans les orientations et

règles appliquées jusque-là par le Département, avant de mettre en place ses propres outils, comme le Fonds de soutien aux initiatives yvelinoises. Pour cette première année, 29 projets ont été financés, dont la moitié au Sénégal. Afin d'apporter davantage d'appui aux porteurs de projets cofinancés, YCID a débuté le déploiement des Maisons des Yvelines, avec la mise en place de la première au Sénégal.

Financement des initiatives

La Commission « soutien aux acteurs yvelinois » a étudié 40 demandes de financements. 30 dossiers ont été acceptés, dont 1 a dû être résilié en fin d'année. 6 autres dossiers ont bénéficié d'un accord de principe, mais n'ont pu lever les réserves avant la fin de l'année. 4 dossiers ont été rejetés. Au total, 29 dossiers ont donc été financés en 2015, totalisant 2,14 millions d'euros d'investissement et représentant un engagement financier pour YCID de 383 329,50€. Le budget prévisionnel moyen des projets est ainsi de 73 753€, et la subvention moyenne de 13 218€, soit environ 20% du coût prévisionnel des projets. 63% des projets ont un budget prévisionnel inférieur à 50 000€, 20% sont compris entre 50 et 100 000€, et 17% dépassent 100 000€. Le Sénégal représente 52% des projets financés. Sur le plan sectoriel, ils se répartissent surtout entre l'éducation (31%), la santé (24%), l'agriculture (21%). Les porteurs de projets sont exclusivement des associations, se répartissant entre associations de migrants (59%) et les autres associations (41%).

Par ailleurs, 73 jeunes Yvelinois de 18 à 25 ans ont apporté leur concours à la réalisation de ces actions, au cours de missions de terrain d'au moins 4 semaines. Leur engagement a été récompensé par une médaille de l'engagement international, remise lors d'une cérémonie en fin d'année.

Dispositifs d'aide

Le Conseil d'administration a voté deux nouveaux règlements permettant de soutenir les initiatives yvelinoises : le Fonds de soutien, qui remplace tous les dispositifs existant auparavant, et les bourses « Citoyens des Yvelines, acteurs du monde » (CYAM) qui s'adressent spécifiquement aux jeunes yvelinois de 18 à 30 ans souhaitant mener un projet individuel dans le cadre de leurs études, de vacances bénévoles ou d'un contrat de service civique/volontariat international.

Formation des porteurs de projets

Des formations méthodologiques sont proposées aux porteurs de projet et regroupées en parcours : le parcours « Déposer une demande de financement » est animé par l'Institut de coopération internationale, et le parcours « Gérer sa convention » par l'Agence Coop Déc Conseil. Le programme a été présenté en octobre, les formations débuteront début 2016. Par ailleurs, YCID contractualise avec des organismes ressources pour des formations thématiques : une convention a ainsi été signée avec le Programme Solidarité Eau, et d'autres sont en cours de discussion.



▼ *Nombre de projets / pays*

Maroc 1

Sénégal 15

Mali 4

Vietnam 1

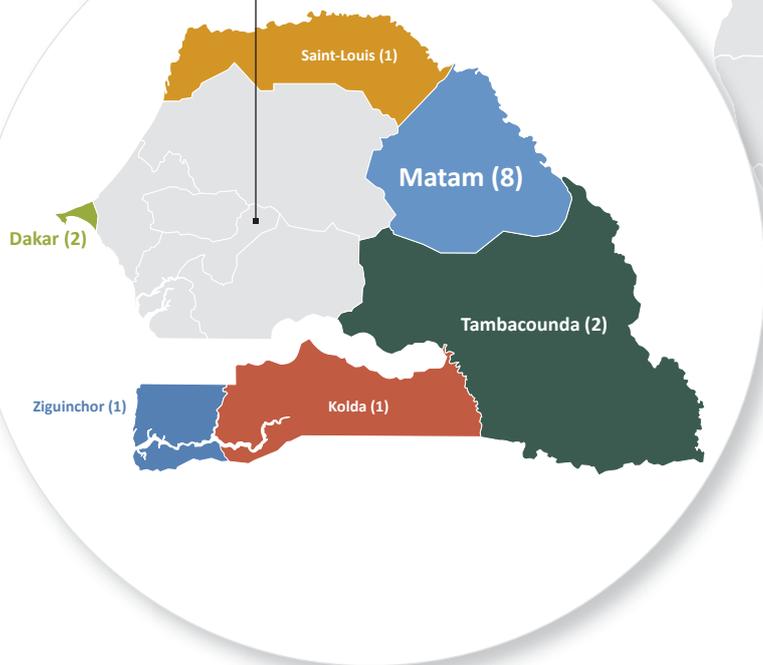
Burkina Faso 2

Cameroun 2

Bénin 1

Congo 1

Madagascar 1



◀ *Nombre de projets au Sénégal / région*

Concrètement, YCID a participé à la construction de 1 forage, 3 centres de santé, 12 établissements scolaires, 37 hectares mis en culture et 1 site électrifié au profit de

82 613
bénéficiaires directs

▼ *Nombre de projets et montants attribués / secteur*



9 projets
112 086,00 €



7 projets
89 924,50 €



1 projet
13 700,00 €



6 projets
74 619,00 €



6 projets
93 000,00 €



Opérateurs d'appui aux porteurs de projets

Les opérateurs d'appui sont des structures agréées par YCID disposant d'une compétence avérée en méthodologie de projet ou une expertise technique sectorielle, pouvant accompagner les porteurs de projet dans la conception de celui-ci, la rédaction de leur dossier, et le suivi de leur convention. Trois opérateurs d'appui sont aujourd'hui agréés par YCID : la FADERMA, le RACIVS, et AGIR abcd. En 2015, 4 porteurs de projets ont bénéficié de cet accompagnement.

Appui local aux projets : les Maisons des Yvelines

Grâce à ses 3 représentants sur le terrain (2 au Sénégal et 1 au Togo), employés sous statut de volontaire de solidarité internationale, YCID est désormais en mesure de disposer d'un retour de terrain sur les projets qu'il soutient. L'intervention pourra se dérouler à trois niveaux : avis d'opportunité sur une demande de financement présentée, mission de contrôle du bon déroulement du projet, et intervention en cas de nécessité pour résoudre des difficultés dans la mise en œuvre du projet. Afin de donner une assise juridique à ces représentants, une association « Maison des Yvelines » a été créée en 2015 au Sénégal, qui ouvrira à partir de 2016 des antennes au Togo (pour la supervision des projets sur la zone Afrique de l'Ouest, hors Sénégal et Mali) et au Congo (pour l'Afrique centrale). L'antenne du Sénégal sera même dotée d'un bâtiment en propre, construit sur financement du Département des Yvelines (150 000€) en utilisant la technique de la voute nubienne. Ce bâtiment accueillera les bureaux des volontaires au Sénégal, leurs logements ainsi qu'un espace ouvert au public offrant un service de proximité (cyber-café). Dans d'autres pays, comme au Mali, où la situation sécuritaire empêche YCID d'avoir un représentant malgré le nombre de projets qu'il y cofinance, c'est l'association yvelinoise Action Mopti, qui assurera la tâche confiée aux volontaires dans le cadre d'une convention avec YCID.

Evaluation des projets

YCID a reconduit le partenariat passé l'année précédente entre le Département des Yvelines et l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (laboratoire CEMOTEV), qui prévoit le recrutement chaque année de six étudiants pour conduire des évaluations a posteriori de projets qu'il a cofinancés. En 2015, six projets ont été retenus, dans deux pays (2 au Congo, et 4 au Sénégal, Casamance et Matam). Les missions d'évaluation sur le terrain se dérouleront au mois d'avril 2016.



©YCID

▲ La construction en voute nubienne de la Maison des Yvelines à Ourossogui

La promotion de la coopération internationale en Yvelines

Les membres et candidats à l'adhésion à YCID représentent une base active estimée à 6 500 personnes dans les Yvelines. YCID s'emploie à mettre en valeur cette dynamique de coopération auprès du public, et entend particulièrement créer des liens avec les jeunes scolarisés. Même si les Assises n'ont pas eu lieu en 2015, le temps de stabiliser YCID, plusieurs événements ont participé à renforcer les compétences et la cohésion entre les membres.

Information générale du réseau yvelinois de la coopération

En Yvelines, le nombre de structures intéressées par la coopération internationale est évalué entre 400 et 500, principalement des associations. Pour entretenir le lien entre elles et les informer régulièrement des activités, YCID a créé une rubrique détaillant son fonctionnement et ses aides sur le site du Département des Yvelines (www.yvelines.fr/gipycid). Il adresse également chaque semaine environ une lettre d'information à une liste de plus de 600 contacts, principalement constituée d'acteurs yvelinois mais aussi de partenaires institutionnels ou à l'étranger. 17 lettres ont ainsi été publiées par YCID depuis juin.

Information thématique des acteurs

YCID a proposé deux rendez-vous thématiques, l'un avec la représentante du FONJEP en vue de mieux connaître les mécanismes de financement du MAE pour des projets humanitaires jeunes ; l'autre avec l'association d'étudiants Tudo Bom !, sur les techniques alternatives de construction utilisant des matériaux traditionnels (pierre, bois, terre...). Un partenariat a par ailleurs été conclu en fin d'année avec le Programme Solidarité Eau pour l'organisation de trois rendez-vous en 2016 sur la thématique « eau/assainissement », et un autre partenariat était en discussion avec Agriculteurs français pour le développement international (AFDI) pour une rencontre sur le thème des cultures maraîchères.

Valorisation des meilleures pratiques

Dans la continuité du Département, YCID a décidé de décerner chaque année un Prix des Yvelines pour la coopération internationale, récompensant les projets les plus exemplaires du point de vue de l'innovation, de la pérennité et de l'impact social. Le Premier Prix (3 000€) a été attribué en 2015 à l'association Enfance Partenariat Vietnam, pour son projet d'accompagnement à la création d'élevages familiaux de cochons au Vietnam, et un Prix spécial (2 000€) décerné à l'association La Voute Nubienne pour son projet de maternité construite en voute nubienne au Sénégal.

Sensibilisation du grand public

La campagne Microdons78 est l'outil principal utilisé par YCID pour faire connaître au grand public les enjeux de la coopération internationale à travers la rencontre des associations qui portent des projets. Il s'agissait cette année de la 7e campagne, qui s'est déroulée les 4 et 5 octobre. 29 associations y ont pris part, dans 37 points de vente, pour une collecte atteignant 33 750€, et un nombre de contacts avec le public estimé à 66 000 personnes par le partenaire microDON. Si le montant global de la collecte constitue un record, le produit moyen par magasin continue de diminuer, de 1 455€ en 2010 à 908€ cette année. Cette évolution semble s'expliquer autant par le type de magasins partenaires (la taille des points de vente est plus petite, plusieurs enseignes spécialisées dans les centres villes ayant rejoint la campagne tandis que des enseignes plutôt localisées dans le péri-urbain n'ont pas renouvelé leur engagement), que par une baisse tendancielle des dons. Par ailleurs, le Conseil d'administration a adopté en fin d'année un nouveau règlement d'aides destiné à soutenir les manifestations à caractère populaire (« Manifestations yvelinoises de grande envergure », MYGE) dans le but de toucher un public plus large et sans doute moins concerné par la coopération internationale, en proposant des animations attractives servant de prétexte à véhiculer des messages de sensibilisation. Cet outil pourra servir à alimenter un calendrier annuel de manifestations sponsorisées par YCID, ou encore à soutenir la visibilité de la Semaine de la solidarité internationale dans les Yvelines (3e semaine de novembre).



Sensibilisation du public scolaire

YCID bénéficie depuis octobre de la mise à disposition par le Département des Yvelines d'une apprentie dont la mission est principalement de développer la sensibilisation du public scolaire aux enjeux de la coopération internationale : toucher les jeunes à l'école permet de sensibiliser de futurs citoyens mais aussi indirectement de viser leurs camarades et familles. La première action d'YCID dans ce domaine a été sa participation à la campagne nationale « Rentrée solidaire : un cahier, un crayon » organisée par l'association Solidarité laïque. Cette campagne consiste à mobiliser les élèves pour récolter des fournitures scolaires qui seront acheminées dans un pays choisi chaque année. En 2015, il s'agissait du Mali, ce qui a été l'occasion de mobiliser également des associations yvelinoises pour intervenir dans les classes et expliquer les enjeux de la campagne. 14 établissements (écoles primaires, collèges et lycées) ont participé à la campagne, YCID se chargeant de ramasser les fournitures collectées, ce qui a représenté environ 500 kg de matériel. YCID a par ailleurs engagé une réflexion pour proposer un catalogue d'interventions ponctuelles dans les établissements, et apporter un soutien spécifique au développement des jumelages avec des établissements en Afrique, dont l'opérationnalisation doit intervenir en 2016.

Des collégiens lors de la cérémonie de remise des fournitures scolaires à Solidarité Laïque ▼



◀ L'association Solidarité France-Cameroun au Monoprix de Poissy pour Microdons78

L'appui aux relations économiques vers l'Afrique

Si YCID n'a pas vocation à prendre directement place dans le développement des flux d'affaires entre les Yvelines et l'Afrique, d'autres structures étant bien plus outillées pour cela, il peut y contribuer à sa manière. Il s'agit d'un enjeu d'avenir, tant pour

les Yvelines (l'Afrique est un continent en pleine croissance), que pour nos partenaires en Afrique (sans création d'emplois et de revenus, les infrastructures financées par la solidarité internationale ne pourront être prises en charge). En s'appuyant sur ses réseaux et ceux de ses membres, YCID peut offrir aux entreprises yvelinoises une « fenêtre » sécurisée sur l'Afrique, prélude à d'éventuels courants d'affaires ultérieurs.

Connaissance et participation aux réseaux

S'agissant d'un nouveau domaine d'intervention pour YCID, une des premières actions a été de prendre attache avec des institutions susceptibles de l'orienter et de l'accompagner dans son rôle. YCID a pu ainsi rencontrer la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et la Chambre d'agriculture, le comité Yvelines des Conseillers au commerce extérieur, l'aidant à mieux se positionner. YCID est également devenu membre de la fondation Africa-France pour la croissance partagée, une plateforme mise en place à l'instigation du gouvernement français pour promouvoir la diplomatie économique, et étudie les conditions d'un partenariat avec le Forum francophone des affaires. Enfin, il a sollicité la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles pour réaliser une étude des relations économiques existantes entre les Yvelines et l'Afrique, afin de mieux cerner les acteurs déjà impliqués dans ce type d'échanges. Les résultats de l'étude seront présentés en fin d'année 2016.

Promotion des filières techniques porteuses pour les Yvelines

YCID entend contribuer à la vitrine internationale des Yvelines en travaillant avec les organismes de formation et les PME-PMI identifiés parmi les secteurs porteurs pour le développement des échanges avec l'Afrique. Il s'agira alors de proposer à des gouvernements étrangers des coopérations techniques, destinées à accompagner la mise en place ou le renforcement de filières économiques locales, dont le financement sera sollicité auprès de ces gouvernements ou de leurs partenaires financiers. Un premier travail a ainsi débuté autour d'une filière « construction bois », impliquant plusieurs entreprises et le pôle de formation « Fabrique 21 » (Carrières-sous-Poissy). En réponse à une demande du Ministre de l'économie forestière du Congo, le projet consisterait à soutenir l'émergence d'une filière d'artisans charpentiers et menuisiers en mesure de proposer une offre de construction de maisons en bois à coût abordable, en profitant des immenses ressources forestières de ce pays. Les recherches pour identifier un financement sont lancées. D'autres filières en Yvelines ont été pré-identifiées : « énergies renouvelables », « sécurité et bâtiments intelligents », « recyclage » et « technologies mobiles ».

L'éco-construction est la spécialité de la Fabrique 21 à Carrières-sous-Poissy ►



©YCID

Appui à l'investissement à distance des associations de migrants

Les nombreuses associations des Yvelines liées par l'origine de leurs membres à un pays ou un territoire particulier sont des contributeurs importants de l'aide au développement, et des moteurs de l'activité d'YCID. En complément de leurs interventions dans les secteurs sociaux, et pour enclencher un développement endogène créateur d'emplois et de revenus pour les populations locales, ces associations souhaitent aujourd'hui promouvoir des projets économiques. Investir à distance dans de tels projets, en mobilisant la capacité contributive des associations, est une piste qu'YCID a décidé en fin d'année d'explorer et qui pourrait donner lieu à des expérimentations à compter de 2016.

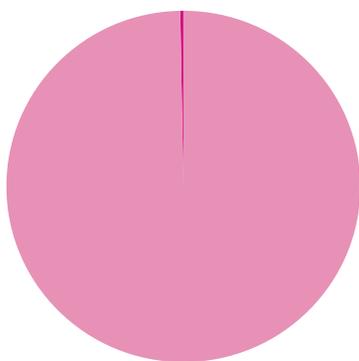


Les comptes d'YCID

YCID a fait le choix du régime de la comptabilité publique pour la gestion de son budget : le Président-Directeur d'YCID est l'ordonnateur principal du budget, tandis que le Payeur départemental (Trésor public) en est le comptable. En 2015, YCID a réalisé un budget de 326 911€ en dépenses, pour un exercice limité en réalité à 6 mois.

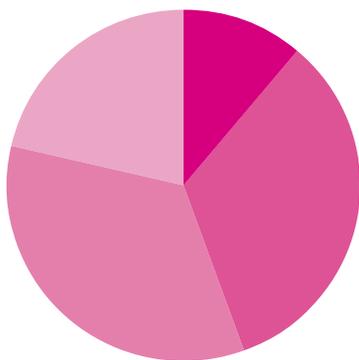
Budget d'YCID selon la nomenclature comptable M52*

▼ Produits : 732 000€



- Cotisation Département des Yvelines 730 000€
- Autres cotisations 2 000€

▼ Emplois : 732 000€

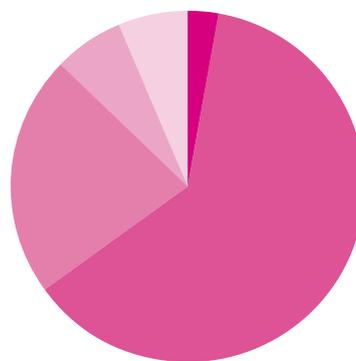


- Dépenses courantes de fonctionnement 81 574€
- Subventions versées et dotation de prix 245 337€
- Reports d'engagements à honorer en 2016 250 014€
- Excédent à reporter 155 126€

L'excédent s'explique notamment par le fait que l'année 2015 a commencé budgétairement pour YCID au mois de juin. Cette somme est réaffectée aux activités 2016.

Dépenses (326 911€) d'YCID par programmes budgétaires**

▼ Dépenses réelles d'YCID : 326 911€



- Moyens généraux 9 822€
- Soutien aux initiatives yvelinoises 203 448€
- Accompagnement des acteurs yvelinois 72 633€
- Animation du territoire 21 008€
- Développement économique 20 000€

Contributions en nature

Les contributions en nature sont des ressources obtenues gracieusement par YCID dans le cadre de sa convention de partenariat avec le Département des Yvelines : il s'agit de la mise à disposition des ressources humaines, des locaux, et divers moyens de fonctionnement (ordinateurs, photocopieur...). Le montant des contributions en nature perçues par YCID en 2015 est valorisé à 75 000€ pour six mois.

Les orientations pour 2016

Le Conseil d'administration a adopté le 18 septembre 2015, en préalable à l'examen du budget primitif, le programme prévisionnel d'activités pour 2016. Les crédits nouveaux votés devraient atteindre 816 000€, à quoi s'ajouteront les reports de l'exercice précédent (405 140€).

Fonctionnement statutaire

YCID connaîtra son premier élargissement de périmètre avec l'intégration attendue de 111 nouveaux membres, qui devrait être effective en juillet, après approbation par les services du Préfet. Une nouvelle campagne d'adhésion est ouverte depuis le 1er janvier, qui courra jusqu'au 1er juin. L'Assemblée générale du 15 octobre sera amenée à valider le nouveau périmètre issu de cette campagne.

Soutien aux acteurs yvelinois

Une réflexion sera engagée sur la mise en place d'une coordination des dons de matériel en Yvelines, afin d'accroître d'une part le volume de matériel pouvant être orienté vers la solidarité internationale, et d'autre part sécuriser pour les donateurs l'emploi des dons qui seront faits. Une Charte du don utile et responsable sera ainsi proposée aux acteurs yvelinois.

Accompagnement des acteurs yvelinois

La création des antennes d'YCID (« Maisons des Yvelines ») au Togo (pour l'Afrique de l'Ouest hors Mali et Sénégal) et au Congo (pour l'Afrique centrale) devrait aboutir au début du second semestre. Le recrutement d'un représentant au Congo devrait être programmé.

Animation du territoire

YCID organisera ses premières Rencontres internationales en octobre 2015, dans la continuité de son Assemblée générale, et commencera la préparation de la célébration des 10 ans de la politique « Yvelines, partenaires du développement » (2017).

Le programme d'intervention en milieu scolaire sera finalisé et diffusé aux établissements, en vue d'une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2016.

Développement économique

Les résultats de l'étude conduite par la Chambre de commerce et d'industrie seront rendus publics. YCID espère pouvoir opérationnaliser au moins une coopération technique à vocation économique, et poursuivre l'identification et la structuration des filières porteuses. Un travail de réflexion sera engagé avec les associations de migrants pour définir un mode opératoire en matière d'investissement à distance dans des projets productifs.



©Lumière Madagascar

◀ Chantier d'une école à Madagascar



Yvelines coopération internationale et développement

3 rue de Fontenay / 78000 VERSAILLE

Mail : gipycid@yvelines.fr / **Téléphone :** +33 (0)1 39 07 79 94

Site internet : www.yvelines.fr/gipycid